

Les banques à charte sont des institutions privées, qu'elles financent le domaine privé de l'économie! Mais les gouvernements fédéral, provinciaux, municipaux et scolaires sont des organismes publics qui doivent être financés par un organisme public, la Banque du Canada.

Je ne comprends pas, et je ne veux pas admettre que le Canada, qui se dit un pays souverain, un État souverain, soit obligé d'aller emprunter auprès d'institutions privées, dont le but est d'encaisser des bénéfices à même les taxes du peuple. Cela est inadmissible. Que les banques privées financent le secteur privé de l'économie, mais que la Banque du Canada finance le secteur public de l'économie,—la construction de routes, ponts, hôpitaux, tous les travaux publics, bref, toutes les dépenses publiques. On doit se servir d'une banque publique pour cela, une banque dont le but n'est pas de faire un profit, car il est inadmissible, anti social, de voir que des institutions privées fassent des profits astronomiques,—un milliard 101 millions dans le cas du gouvernement fédéral seulement,—à même le gouvernement. Le gouvernement, lui, peut prélever des taxes, mais il ne doit pas exister pour en faire profiter des entreprises privées, comme les banques à charte.

Que les banques à charte continuent à fonctionner très bien, mais qu'elles le fassent pour le secteur privé de l'économie et non pas pour le secteur public. C'est là la différence. Pour le secteur public, on doit utiliser la Banque du Canada, qui est une banque publique. On doit y avoir recours pour financer la dette du pays, non seulement celle du Canada, mais également celles des provinces, des municipalités et des commissions scolaires et tous les travaux qu'il y a à faire au Canada, à quelque niveau que ce soit. Dès que ce sont des travaux publics, qu'on les fasse financer sans intérêt par la Banque du Canada, parce que le but de cette banque n'est pas de faire des profits mais de rendre service au public canadien.

Alors qu'on fasse refinancer, on n'a pas voulu le faire dans le passé, les dettes publiques par la Banque du Canada. Ce serait une économie dans notre budget.

Je suis convaincu que si l'honorable ministre des Finances avait un milliard 101 millions de plus à donner aux divers ministères, oh! là, il pourrait relever les allocations familiales, les pensions de vieillesse, faire des travaux et même abaisser les impôts.

Un milliard 101 millions! Et ce, quand on songe qu'on ne vote que 121 millions pour le ministère de l'Agriculture! Et encore, 121 millions, ce n'est pas tout pour les cultivateurs; la plus grande partie, c'est pour défrayer le coût de la paperasserie et de la

bureaucratie qui existent dans les divers ministères.

S'il y en avait plus pour aider le peuple et moins pour les financiers! Et que dire du fait que l'intérêt sur la dette publique est deux fois plus élevé que le montant dépensé pour les allocations familiales, données aux enfants de tout le Canada! On donne deux fois plus en intérêt aux banques à charte du Canada qu'à tous les enfants canadiens, sous forme d'allocations familiales; c'est cela qui est inadmissible, monsieur le président.

Non seulement l'intérêt est-il un cancer qui ronge et qui gruge les budgets fédéral, provinciaux, municipaux et scolaires, mais encore faut-il se rendre compte qu'on verse deux fois plus en intérêt aux banques à charte du pays, qu'à tous nos jeunes du pays, en allocations familiales.

Monsieur le président, je dis que cela constitue une politique antisociale. Non pas qu'on veuille couper ou enlever les dettes, qu'on veuille les éteindre ou les détruire; non. Mais qu'on fasse refinancer les dettes publiques par la Banque du Canada, qui est une banque publique.

Que les banques privées restent dans le domaine privé, mais que la Banque du Canada s'occupe du domaine public.

Voilà, monsieur le président, un des graves problèmes que l'on a à régler. Le ministre des Finances, je le sais, ne semble pas prendre la suggestion au sérieux; cela semble lui passer par-dessus la tête. Cela lui semble quelque chose d'idéaliste.

M. Guay: C'est vrai.

M. Grégoire: Monsieur le président, l'honorable député de Lévis (M. Guay) dit que c'est vrai. Mais que l'honorable ministre des Finances fasse bien attention de réaliser un jour, peut-être, parce qu'il n'a pas encore voulu l'étudier jusqu'à aujourd'hui, que l'intérêt sur nos dettes est en train de conduire le pays dans le marasme, que la somme de un milliard 101 millions gruge et ronge le budget public.

Il devrait savoir que si le gouvernement pouvait disposer de cette somme d'argent, ce serait les enfants de son comté, comme ceux des autres, qui pourraient en bénéficier, car cela lui permettrait de relever les allocations familiales.

Si une banque privée est capable de financer les travaux publics, pourquoi une banque publique ne le pourrait-elle pas? Que l'honorable ministre des Finances nous dise donc pourquoi le gouvernement a donné ce nom à la Banque du Canada, sinon pour financer? Et si c'est une banque publique, pourquoi ne pas s'en servir pour financer les travaux publics? Le gouvernement ne se sent-il pas assez souverain et assez maître pour pos-